

Rapport moral – AG du 4 juin 2010 Marsannay la Côte Comité JUDO21

Avant toute chose, je tiens à vous préciser que cette réunion statutaire nous rassemble pour faire un point sur l'année civile 2009, ce qui sera fait au niveau des comptes, mais que nous évoquerons plutôt l'année sportive 2009-2010 pour nos activités pour l'intérêt de nos débats.

Je passe rapidement sur les résultats sportifs qui seront énoncés par notre cadre technique Patrick Trepost pour n'en dire simplement que, comme les précédents, ils ont été très satisfaisants. Je ne citerai pour mémoire que la deuxième participation de notre équipe séniors masculine de l'ADJ21 à la coupe d'Europe des clubs, mais aussi et surtout, le cumul par nos sportifs masculins et féminines, de minimes à séniors, de tous les titres régionaux par équipes avec en plus, cerise sur le gâteau, des podiums pour les équipes 2. Bravo à eux, à leurs professeurs et à leurs clubs bien sûr.

Notre comité directeur a bien fonctionné comme vous le présentera notre secrétaire général François Balme et j'en profite pour vous rappeler que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous avons mis en place de projets intéressants (groupe avenir, soutien à la formation à la ceinture noire, judo adultes, formations diverses, cérémonie des vœux, stand comité, communication, etc.) avec les soutiens financiers de notre fédération, du conseil général de la Côte d'or, de jeunesse et sports avec le CNDS sans oublier quelques partenaires économiques et nos recettes propres. Les chiffres vous seront présentés par notre trésorière Danielle Nesle.

Je remercie très vivement et félicite l'ensemble des membres du comité directeur, notre cadre technique fédéral, les chevilles ouvrières de nos journées de stages, de tournois et bien entendu des championnats qui se sont tous très bien déroulés et me permet de citer les personnes les plus impliquées : Stéphane Marteau pour l'arbitrage, Marc Muin et Theo Schmitt pour les commissaires sportifs, Romain Brigand pour le secrétariat sportif sans oublier les bénévoles des clubs supports qui ont toujours su fournir un accueil très agréable pour toutes et tous.

Les satisfactions sont là mais il ne faut pas occulter les difficultés quotidiennes de notre activité dirigeante. Nous devons en permanence réfléchir sur notre modèle de fonctionnement actuel et son adaptation à son environnement. En effet, le judo pour toutes et tous à moindre prix reste un pari, pour nous bénévoles, de plus en plus difficile à tenir, entre les emplois du temps surbookés, les budgets tendus et les enseignants qui veulent légitimement pouvoir vivre décemment de leur activité mais ne sont pas toujours formés ou n'ont pas toujours envie de travailler sur toutes les facettes possibles du judo. Notre public de licenciés est de plus en plus diversifié et partagé entre diverses motivations. La tâche est délicate et c'est à chacun d'entre nous de trouver la réponse la plus adaptée à son club, charge à nous, élus du comité mais aussi, et là je me tourne vers le représentant de la ligue et de notre fédération, de mettre en place des outils pouvant répondre au mieux à ces difficultés de terrain.

Notre comité essaye de le faire à son niveau. Depuis des années, il investit régulièrement dans du matériel pouvant servir à tous les clubs pour faciliter les organisations locales de gala, d'interclubs ou autres. Pour mémoire, nous possédons 1000m² de tatamis, des tableaux électroniques, des balances, un photocopieur, un vidéo projecteur, un support de stand et vous pourrez voir dans le rapport d'activités que ce matériel bouge beaucoup.

Nous avons aussi deux outils structurels que nous nous sommes fabriqués et qui permettent à tous les clubs de Côte d'or qui le désirent de s'exonérer des charges lourdes, financières bien sûr, mais aussi humaines, générées par les activités sportives particulières à proposer à nos athlètes les plus motivés. Ces deux créations sont le groupe avenir JUDO21 pour les benjamins et minimes et de l'ADJ21 pour les cadets, juniors et séniors. Nous pouvons en être fiers par les résultats sportifs bien sûr mais aussi et surtout parce que ces deux structures sont la preuve qu'en mettant ensemble nos forces et nos moyens, nous sommes plus efficaces et plus forts, mettant ainsi à profit la maxime de Jigoro Kano, je cite : « C'est seulement par l'entraide et les concessions mutuelles qu'un organisme, groupant des individus, en nombre grand ou petit, peut trouver sa pleine harmonie et réaliser des progrès sérieux ».

Nous devons continuer dans l'objectif de ces progrès et c'est grâce au travail de toutes et tous que le judo côte d'orien est la vitrine du judo bourguignon et bien entendu ce sera par la volonté de toutes et tous qu'elle le restera. Pour cela, je vous demande à toutes et à tous d'avoir confiance les uns envers les autres et de continuer à regarder l'avenir ensemble pour le bien de nos jeunes et de nos moins jeunes bien sûr. Nos clubs n'en seront que plus forts et plus solides et nos licenciés que plus satisfaits et plus nombreux. Je vous remercie

Jacques Berthet Président du Comité Judo21